

OFFRE D'EMPLOI

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes recrute pour son centre de formation

Un professeur d'art floral (H / F)

(Sous l'autorité hiérarchique du responsable pédagogique de filière)

À compter du 31 août 2020 jusqu'au 1 novembre 2020 - CDD, 50 % équivalent temps plein

| | |
|------------------------------|---|
| Emploi repère de référence : | Professeur |
| Emploi type : | Professeur |
| Classification : | Cadre ; niveau 1 ; classe 1 ; échelon 1 ; indice 390 |

Raison d'être :

Chargé de l'enseignement en Art floral en centre de formation, il / elle intervient auprès des publics dans le cadre du dispositif global de formation (prépa-apprentissage, apprentissage, formation continue).

Activités principales :

- ❖ Concevoir les programmes, construire les outils pédagogiques adaptés au métier préparé, au référentiel examen et à la complémentarité centre de formation / entreprises
- ❖ Préparer et animer les séquences pédagogiques
- ❖ Evaluer le travail de l'apprenant en cours de séquence pédagogique et en annotant les travaux
- ❖ Participer aux évaluations et examens
- ❖ Assurer les échanges et la communication entre le centre de formation, l'entreprise et la famille
- ❖ S'acquitter des tâches administratives et de concertation en rapport avec l'activité pédagogique
- ❖ Accompagner des apprenants en situation de handicap (dyslexie, dyscalculie)

Profil :

- ❖ Titulaire d'un Brevet de Maîtrise fleuriste ou BP fleuriste
- ❖ Connaissance de l'apprentissage et des méthodes pédagogiques actives appréciée
- ❖ Maîtrise des outils bureautiques et Internet indispensable
- ❖ Grande rigueur ; Capacité d'organisation et de travail en équipe ;

Salaire

- ❖ : 1015,95 euros bruts / mois

Adresser CV et lettre de motivation dans un seul document de format PDF, avant le 31 août 2020, à :
Monsieur Philippe GUEUCIER - Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Landes
41, avenue Henri Farbos - BP 199 - 40004 - Mont de Marsan Cedex ou p.queucier@cma-40.fr